Manuel de référence de l'outil d'aide à la valorisation de la grille des cotisations de l'offre des SPSTI :

Cet outil est un outil d'aide à la valorisation de la grille des cotisations, au calcul du prix moyen (offre socle et tunnel de cotisations) et à la valorisation du coût moyen de l'ensemble socle appelé offre socle.

La finalité est d'avoir un tableau de bord synthétique et harmonisé permettant de définir des options de facturation.

L'outil permet de modifier les saisies des prix et des quantités facturés et de simuler une grille de cotisation qui nous permette de répondre au cahier des charges (tunnel de cotisation) et à nos charges globales (exploitations, financières, exceptionnelles).

Le tableau de synthèse ci-dessous est un tableau de bord qui se remplit tout seul **sans aucune saisie (excepté le nom du service)**. Seuls les tableaux des onglets 3 et 4 sont à saisir.

Le tableau de synthèse (onglet 2) traduit le chiffre d'affaires global du SPSTI en différenciant

- l'offre socle
- l'offre spécifique
- l'offre complémentaire.

Et ainsi pouvoir définir

- le prix moyen de facturation de l'offre socle (vert) et son contrôle à rester dans le tunnel des cotisations pour 2025.
- le coût moyen de l'ensemble socle (rouge) et le résultat (excédent ou déficit) suivant les diverses informations saisies.
- le résultat (excédent ou déficit)

Nom du SPSTI :

SPSTI FRANCE PREVENTION

Retour à la nomenclature

DETERMINATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL ET PAR OFFRE DE SERVICE (1) DETERMINATION DU PRIX MOYEN PER CAPITA DE L'OFFRE SOCLE (2) DETERMINATION DU COÛT MOYEN DE L'ENSEMBLE SOCLE (3)

	budget	Estimé	Réel
Libellé	30/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (1)	8 297 296 €	7 868 246 €	7 368 043 €
Cotisation de base	6 039 000 €	5 820 000 €	5 316 280 €
Cotisation SIR	0€	0€	0€
Cotisation spécifique nucleaire	0€	0€	0€
Cotisation nouveau salarié	1 785 000 €	1 600 000 €	1 462 500 €
Cotisation Intérimaire et Intermittent	247 500 €	242 500 €	218 500 €
Total Cotisations Per Capita OFFRE SOCLE	8 071 500 €	7 662 500 €	6 997 280 €
Cotisation Travaileurs Indépendants	9 900 €	4 850 €	917€
Total Cotisations OFFRE SPECIFIQUE	9 900 €	4 850 €	917€
Facturation Offres Complémentaires	75 000 €	75 000 €	73 000 €
Total Cotisations OFFRE COMPLEMENTAIRE	75 000 €	75 000 €	73 000 €
Convention Secteur Public	49 500 €	48 500 €	230 000 €
Autres Conventions	0€	0€	0€
Droits d'Adhésion	24 000 €	24 500 €	24 000 €
Absence non excusée	62 500 €	48 000 €	37 950 €
Autres Produits Facturés	4 896 €	4 896 €	4 896 €
Autres Produits d'Exploitation	140 896 €	125 896 €	296 846 €
Libellé	30/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Quantités facturées OFFRE SOCLE	84 500	82 500	79 800
Prix Moyen OFFRE SOCLE (2)	95,52€	92,88€	87,69€
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	8 272 327 €	8 089 850 €	7 577 868 €
Charges Hors Offre Socle	-96 503 €	-92 973€	-90 001€

TOTAL DES CHARGES OFFRE SOCLE	8 175 824 €	7 996 878 €	7 487 867 €
COÛT MOYEN ENSEMBLE SOCLE (3)	96,76€	96,93€	93,83€
1510	36		
EXCEDENT OU PERTE	97 349 €	-79 153€	-25 564 €

Les étapes de la construction du tableau de synthèse :

<u>1 – LA SAISIE DES QUANTITES ET DES PRIX (onglet 3) :</u>

Dans un premier temps, on s'intéresse **à la partie PRODUITS** de notre compte de résultat pour simuler un Chiffre d'Affaires (Prix X Quantités).

SAISIR les quantités et les prix

selon la nomenclature proposée (annexe onglet 5 – grille proposée PRESANSE - Commission de financement). Les saisies sont toujours et

uniquement dans les cellules grisées.

Les saisies peuvent être simuler afin de modifier la synthèse et ainsi avoir plusieurs scénarios (prix et quantités)

Toujours par type d'offre :

- Les quantités facturées
- La grille de cotisations

Toujours sur 3 exercices :

- Le réel pour N-1
- L'estimée pour N
- Le prévisionnel pour N+1 (Budget)

SPSTI FRANCE PREVENTION

Retour à la nomanclature

GRILLE DE SAISIE QUANTITES ET PRIX :

QUANTITES FACTUREES	2025 budget	2024 Estimée	2023 Réel
Libellé	Quantités Eacturées	Quantités Facturées	Quantités Facturées
Cotisation de base	61000	60,000	58,000
Cotisation SIB	0	0	0
Cotisation spécifique nucleaire	Ő	Ő	Ő
Cotisation nouveau salarié	21000	20 000	19 500
Cotisation Intérimaire et Intermittent	2 500	2 500	2 300
Total OFFRE SOCLE	84 500	82 500	79 800
Cotisation Travailleur Indépendant	100	50	10
Total OFFRE SPECIFIQUE	100	50	10
Autres offres Complementaires	7 500	7 500	7 300
Total OFFRE COMPLEMENTAIRE	7 500	7 500	7 300
Convention Secteur Public	500	500	2 500
Autres Conventions	0	0	0
Droits d'Adhésion	480	500	500
Absence non excusée	2 500	2 0 0 0	1650
Autres Produits Facturés	12	12	12
Autres Produits d'Exploitation	3 4 9 2	3012	4 662

GRILLE DE COTISATION	2025 budget	2024 Estimée	2023 Réel
Libellé	Prix Facturées	Prix Facturées	Prix Facturées
Cotisation de base Cotisation SIR Cotisation spécifique nucleaire Cotisation nouveau salarié Cotisation Intérimaire Total OFFRE SOCLE Cotisation Travailleur Indépendant	991 01 01 851 991 991	971 01 01 801 971 971	921 01 01 751 951 921
Total OFFRE SPECIFIQUE Autres Offres Complémentaires Total OFFRE COMPLEMENTAIRE	10 (10	101
Convention Secteur Public Autres Conventions Droits d'Adhésion Absence non excusée Autres Produits Facturés Autres Produits d'Exploitation	991 1001 501 251 4081	971 1001 491 241 4081	921 1001 481 231 4081

2 – LA SAISIE DES CHARGES D'EXPLOITATION, FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES, sur le modèle de la liasse fiscale (onglet 4).

Pourquoi la liasse fiscale ?

Parce que c'est le seul élément identique modélisé pour que l'ensemble des SPSTI (le détail des comptes annuels n'est jamais identique, les comptes comptables utilisées peuvent être différents d'un SPSTI à un autre).

Deux tableaux sur cet onglet :

Le travail à faire au préalable est d'avoir estimé les charges par destination (libellé et classement pour N (estimé) et N+1 (budgété). GRILLE DE SAISIE LIASSE FISCALE:

Le premier tableau est la liasse fiscale partie Compte de Résultat sur 3 ans.

Les saisies sont toujours et uniquement dans les cellules grisées.



<u>GRILLE DE SAISIE LIASSE FISCALE :</u>				
LTASSE FISCALE		31/12/2025	30/12/2024	31/12/2023
Compte de Résultat		Budget	Estimée	Réel
Ventes de marchandises	FC	01	01	01
Production Vendue de biens	FF	01	01	01
Production Vendue de services	FI	8 297 2961	78682461	7 367 802 (
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FL	8 297 296 1	7 868 246 1	7 367 802 1
Production Stockée	FL	01	01	01
Production immobilisée	FM	01	01	01
Subventions d'exploitation	FO	2501	1000 (13 654 (
Reprises sue DAP, Transferts de charfes	FP	01	59 116 (75 928 (
Autres Produits	FQ	01	4 000 1	10 929 (
Total des Produits d'exploitation	FR	8 297 546 1	7 932 362 (7 468 313 (
Achats de marchandises	FS	01	01	01
Variation de Stock de marchandises	FT	01	01	13101
Achats de Mat 1er et Approv	FU	01	01	5 386 (
Variation de Stock de Mat 1er et Approv	FV	01	01	01
Autres Achats et charges externes	FW	1442 546 (15136871	1455 8731
Impot et Taxes	FΧ	182 632 1	176 356 (207 5111
Salaires et Traitements	FY	4 439 413 1	4 267 108 (3 922 320 (
Charges Sociales	FZ	1997 7361	1 920 199 (17534161
Dotations aux Amortissements	GA	150 000 (150 000 (156 004 (
Dotations aux Provisions	GB	01	01	01
Dotations aux Prov sur Actifs Circulant	GC	01	01	01
Provisions pour Risques et Charges	GD	01	01	01
Autres Charges	GE	60 000 (62 500 (76 0 48 1
Total des Charges d'exploitation	GF	8 272 327 1	8 089 850 i	7 577 868 (
RESULTAT D'EXPLOITATION	GG	25 219 1	-157 488 (-109 555 (
Total des Produits Financiers	GP	76 230 1	817351	85 330 (
Total des Charges Financières	GU	4 100 (14001	13391
RESULTAT FINANCIERS	GG	72 130 1	80 335 i	83 991 1
RESULTAT COURANT	GG	97 349 (-77 153 (-25 564 I
Total des Produits Exceptionnels	HD	01	01	01
Total des Charges Exceptionelles	HH	01	2 000 (01
RESULTAT EXCEPTIONNEL	GG	01	-2 000 I	01
Participation des salariés	HJ	01	01	01
Impot sur les bénéfices	HK	01	01	01
TOTAL DES PRODUITS	HL	8 373 776 1	8 014 097 (7 553 643 1
TOTAL DES CHARGES	HM	8 276 427 1	8 093 250 1	7 579 207 1
BENEFICE OU PERTE	HN	97 349 1	-79 153 (-25 564 1

Le deuxième tableau est la saisie

si connue des charges d'exploitation hors offre socle. (Cela va nous permettre de pouvoir valoriser le coût de revient par tête de l'ensemble socle et de le comparé au chiffre national de 115.50 €)

GRILLE DE SAISIE CHARGES D'EXPLOITATION HORS OFFRE SOCLE :

	31/12/2025 Prévue	30/12/2024 Estimée	31/12/2023 <mark>Réel</mark>
Charges d'exploitation Hors OFFRE SOC	96 503 (92 973 1	90 001 (
Achats de Marchandises et Matières 1er	5 000 (4 500 1	4 000 1
Autres Achats et charges externes	44 000 (42 000 1	40 000 1
Impot et Taxes	01	01	01
Salaires et Traitements	32 761 (32 050 (317251
Charges Sociales	14 742 (14 423 1	14 276 1
Dotations aux Amortissements	01	01	01

<u>3 – Annexe (onglet 5) :</u>

Ţ.

Vous trouvez en annexe (onglet 5) la proposition d'une **grille partagée de l'offre socle** élaborée par la commission de financement.

Travaux de la commission Cotisations et financement – septembre 2024 Proposition d'une grille partagée de l'offre socle

Dénomination	Définition	Préconisations de la commission / Points d'attention
Droits d'adhésion	Facturation de droits d'entrée, liée au caractère associatif des SPSTI, droits dus la l ^{are} année seulement (en fonction du RI du SPSTI)	Optionnel – Poids dans les produits d'exploitation : ≈0,5% en 2023 B6% des Services facturent des droits d'entrée (31% uniquement par adhérent, 42% uniquement par salarié, 13% par adhérent et par salarié) Une évolution vers des droits d'entrée par adhérent parait souhaitable du fait de la généralisation des portails adhérents qui permet la déclaration des salariés par l'employeur, allégeant la charge administrative des Services. A terme, la suppression des droits d'entrée peut être envisagée compte tenu du faible impact économique de ces revenus.
Cotisation de base	Tarif per capita, par salarié présent à date de l'appel de cotisation	Obligatoire – Poids dans les produits d'exploitation : 88,5% en 2023 L'offre socle étant à délivrer à toutes les entreprises quelle que soit leur taille, la distinction d'une cotisation par taille d'entreprise n'est pas conseillée. De plus, le principe d'équité de traitement des adhérents mentionné dans la SPEC 2217, peut être interprété dans le sens d'une cotisation indépendante de la taille de l'entreprise. La facturation d'un centre mobile doit faire partie de l'offre complémentaire.
Cotisation SIR	Tarif per capita spécifique aux SIR, par salarié présent à date de l'appel de cotisation	Optionnel - 21% des SPSTI proposaient un forfait SIR en 2023 Les évolutions réglementaires à venir peuvent avoir un impact important sur le chiffre d'affaires en cas de facturation des SIR (réduction drastiquement du nombre de SIR si les habilitations électriques et les Caces en sont exclus) La facturation des SIR peut cependant être justifiée par des spécificités territoriales (taux de SIR important), le coût plus important du suivi individuel des SIR, un risque sur la gouvernance (difficultés dans les désignations)
Cotisation spécifique nucléaire	Tarif per capita spécifique aux salariés DATR, par salarié présent à date de l'appel de cotisation	Optionnel Cette cotisation spécifique doit inclure les examens complémentaires
Cotisation nouveau salarié	Tarif per capita pour les nouveaux salariés en cours d'année, quel que soit le type de contrat (y compris saisonniers, apprentis)	Obligatoire – Poids dans les produits d'exploitation : plus de 11% en 2023 L'élément déclenchant la facturation doit être précisé et doit permettre le respect des délais réglementaires relatifs aux visites d'embauches. Ce fait générateur peut être la déclaration du salarié assortie d'un délais de franchise, ou la réalisation effective de la visite. Le montant peut être proratisé sur l'année, selon la date d'entrée du salarié.
Cotisation intérimaire	Tarif per capita pour les nouveaux intérimaires en cours d'année	Optionnel La facturation intervient dès qu'un service de l'offre socle est mis en œuvre. Le tarif peut varier selon le type d'intérimaire (SI, SIR par exemple).
Absence « non excusée »	Absence non excusée dans un délai précisé dans le RI, ne permettant pas de remplacer la personne	Optionnel – Poids dans les produits d'exploitation : ≈ 1% en 2023 Facturation de la visite non-réalisée et proposition d'un acte futur permettant le respect de la périodicité des visites

<u> 4 – Nomenclature :</u>

L'onglet 1 sert de référence aux travaux à accomplir afin de ne rien oublier, il permet de naviguer dans le fichier et les onglets.

Presanse décembre 2024. Fin.

